

DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE
3 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU NOUVEAU-BRUNSWICK!

ÉTÉ

▶ CONTRÔLE DE LA QUALITÉ -0,032 %

Au cours de la dernière année, la méthode de rajustement du nombre de récipients des centres de remboursement a contribué à améliorer l'exactitude continue globale. Pour la période complète de 12 mois, l'exactitude déclarée a été de -0,032 %, ce qui frise la perfection. Le coût total du contrôle de la qualité pour la période de 2012-2013 a été de 83 000 \$, tandis qu'on a récupéré 50 000 \$ grâce aux rajustements. Actuellement, huit centres sont dans le mode accéléré.

▶ SACS POUR LA VITRE

La distribution aux centres de remboursement du Nouveau-Brunswick de tous les sacs pour la vitre est maintenant terminée. Les nouveaux sacs semi-rigides sont nécessaires à la sécurité. Néanmoins, nous sommes à la recherche d'une solution à plus long terme pour gérer la vitre post-consommation de concert avec les autres intervenants.

PROGRAMME DE GESTION DES RÉCIPIENTS À BOISSON - PROCESSUS DE RÉVISION

La révision actuelle de la *Loi sur les récipients à boisson* effectuée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre une occasion parfaite de renouveler le partenariat de longue date dans la gestion des récipients à boisson post-consommation. Animés du besoin de démontrer notre leadership novateur, nous possédons le savoir pour faire du modèle néo-brunswickois un véritable chef de file en matière de programmes de gestion des récipients à boisson en Amérique du Nord.

Après 20 ans, Encorp Atlantique est déterminée à conserver un rôle de leadership dans la gestion des récipients à boisson post-consommation au Nouveau-Brunswick. L'industrie a démontré qu'elle peut mieux gérer ce programme en assurant le contrôle de la gouvernance.

Nos recommandations sont fondées sur une révision de toutes les données et de l'information cumulées depuis plus de 20 ans au sujet du programme du Nouveau-Brunswick. Voici les principes fondamentaux utilisés pour cette révision :

- Viabilité du programme;
- Optimisation du taux de récupération;
- Sécurité et commodité pour le consommateur;
- Amélioration du modèle de fonctionnement du réseau de collecte.

(Suite en page 2)

▶ ÉTAPE DE PLANIFICATION – PROJET PILOTE

Le lancement du projet pilote aura lieu à l'automne, et le travail se déroule selon le calendrier prévu (>3M/récipients/année). La sélection des sites et la conception des unités modulaires sont presque terminées, tandis que le logiciel et les éléments de l'interface avec le consommateur sont à l'étape de préconception. La conception finale et la construction devraient se faire en août et septembre. Et le lancement est prévu pour la fin octobre. Nous transmettrons de plus amples renseignements aux centres de remboursement dans le prochain numéro du bulletin.



POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506.389.7320

Pauline Nowlan
506.389.7321

Paul Robichaud
506.577.6651

Colette Boucher
506.389.7323

Pierre Landry
506.389.7322

PROGRAMME DE GESTION DES RÉCIPIENTS À BOISSON - PROCESSUS DE RÉVISION

(Suite de la page 1)

Dans le cadre de la révision actuelle de la *Loi sur les récipients à boisson* du Nouveau-Brunswick, nous avons l'occasion de créer un programme de gestion des récipients à boisson commode, efficace et avant-gardiste dont nous pouvons tous être fiers. Tous et toutes conviendront qu'il faut dans la province une empreinte écologique plus judicieuse pour la collecte des récipients à boisson.

Notre révision comprenait une évaluation sur le terrain et des visites dans tous les centres de remboursement de la province. Lors de ces visites, un fil conducteur a émergé : la main-d'œuvre est un défi important pour la plupart des propriétaires de centre de remboursement de la province. Du point de vue de la planification, nous croyons qu'en remplaçant notre démarche actuelle par une démarche axée sur la récupération de matières multiples, nous pourrions offrir une possibilité de recyclage de la main-d'œuvre actuelle et fournir un nouveau modèle de fonctionnement structuré qui serait axé sur le volume et normalisé dans l'intérêt de tous les intervenants. Cette restructuration pourrait se dérouler sur une période de trois à cinq ans et créer de nouveaux débouchés pour les propriétaires de centre de remboursement.

Nous devons optimiser l'utilisation de la technologie disponible pour améliorer l'exactitude et l'efficacité de la gestion des quelque 400 millions de récipients post-consommation par année au Nouveau-Brunswick.

L'avenir : redéfinir le centre de remboursement traditionnel des récipients à boisson au Nouveau-Brunswick et remplacer son modèle de fonctionnement de base par une démarche axée sur la récupération de matières multiples.

Cette révision suppose de fournir un modèle viable qui tient compte de l'ensemble des besoins des intervenants sans interfinancement tout en optimisant l'utilisation des technologies disponibles dans l'intérêt des consommateurs et des centres de remboursement à la fois.



RECOMMANDATIONS

- Effectuer une série de projets pilotes à l'aide des technologies existantes (>1M, >3M, >6M récipients/année).
- Améliorer la collaboration de tous les agents distributeurs.
- Harmoniser les services de collecte et de traitement.
- Présenter à tous les consommateurs un reçu de transaction.
- Uniformiser les heures d'ouverture.
- Réduire les triages, l'enlèvement des bouchons et le double emploi.
- Proposer une nouvelle formule de paiement aux centres de remboursement

Le PGRB du Nouveau-Brunswick a atteint un point tournant : l'innovation est nécessaire afin d'améliorer l'efficacité de la collecte, le traitement, la sécurité publique et la commodité dans le but de répondre aux besoins du consommateur de plus en plus occupé et des coûts croissants du programme.

Encorp a réussi à présenter un rendement financier constant au Fonds de fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick, à écarter des matières précieuses du flux des déchets tout en offrant le programme de gestion des récipients à boisson dont le coût de l'unité est le plus bas au Canada (*Canadian Recycling Affiliates*). Néanmoins, la modernisation du programme demeure prioritaire pour Encorp Atlantique, ses actionnaires et ses distributeurs.

MARCHÉS

Dans l'ensemble, les marchés des matières en date du 31 juillet sont demeurés stagnants, et le prix du PET et de l'aluminium ont été plus faibles que prévu. Néanmoins, les marchés demeurent supérieurs aux taux de récession et légèrement meilleurs.

APERÇU DES PRIX DU MARCHÉ EN \$ US /LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES

	Aluminium	PET	Marché de change
Juillet 2011	0,85 \$	0,289 \$	0,94 \$
Juillet 2012	0,66 \$	0,185 \$	0,99 \$
Au 31 juillet 2013	0,64 \$	0,17 \$	1,02 \$

INSTANTANÉ DU MARCHÉ / PÉRIODE DE TROIS ANS EN \$ US /LIVRE

	Aluminium	PET
Faible ▲	0,63 \$ juillet 2013	0,17 \$ juillet 2013
Élevé ▼	0,94 \$ mai 2011	0,37 \$ avril 2011

* Ces chiffres sont fondés sur les moyennes mensuelles.

UNITÉS REMBOURSÉES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
Aug 11- July 2012	65 895 268	2 317 356	75 027 826	16 050 658	159 291 108
Aug 12- July 2013	65 360 477	2 094 747	74 608 064	15 124 196	157 187 484
Qté année-année	-534 791	-222 609	-419 762	-926 462	-2 103 624
% année-année	-0.81 %	-9.61 %	-0.56 %	-5.77 %	-1.32 %